



HAL
open science

Politiques linguistiques familiales : la transmission de la langue roumaine en contexte migratoire

Danielle Omer

► **To cite this version:**

Danielle Omer. Politiques linguistiques familiales : la transmission de la langue roumaine en contexte migratoire. Aurelia Merlan. Romanian in Migration Contexts, Gunter Narr Verlag, pp.251-268, 2024, Romanian in Migration Contexts, 978-3-8233-8467-0. hal-04697315

HAL Id: hal-04697315

<https://hal.science/hal-04697315v1>

Submitted on 13 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Politiques linguistiques familiales : la transmission de la langue roumaine en contexte migratoire

Danielle Omer (Le Mans)

Family language policies: the transmission of the Romanian language in a migratory context

This study is based on more than twenty interviews with parents who have graduated from higher education. They all come from Romania or the Republic of Moldova and live in a French-speaking migratory context, in the Paris or Brussels regions. The study seeks to analyze how these parents who wish to transmit the Romanian language (Dumas 2010, Unterreiner 2014) conduct their language policies. What difficulties do they encounter in transmitting Romanian, and what are the constraints? What levels of competence can be transmitted in Romanian?

Keywords: Romanian migration; France; Belgium; Romanian language; transmission of Romanian; language policies.

1. Introduction

Dans cet article je me propose de discuter les résultats d'une enquête par entretiens qui porte sur la politique linguistique familiale (Matthey 2017) concernant la transmission de la langue roumaine par des citoyen-ne-s¹ de la Roumanie ou de la République de Moldavie ayant choisi de migrer en contexte francophone, soit en France soit en Belgique. L'article présente un aperçu des difficultés et des contraintes rencontrées par ces citoyen-ne-s dans leurs efforts pour transmettre, en tant que parents, leur propre langue aux enfants.

Toutes les personnes de cet échantillon ont des enfants et sont diplômées du supérieur. Il s'agit-là d'une catégorie de migrants peu étudiée et décrite, jusqu'à présent, dans la littérature de spécialité. En effet, les personnes et les groupes majoritairement observés dans des études sur les individus en situation de migration sont ceux pour qui des dispositifs spécifiques d'accueil et d'accompagnement sont mis en place. En général, on se préoccupe soit des adultes migrants qui ne maîtrisent pas ou peu la langue du pays d'accueil (Adami & Leclercq 2017) soit de leurs enfants qui ont des difficultés avec la langue de l'école (Éduscol 2019). D'une part, aucune personne de l'échantillon n'est concernée par ces problèmes, d'autre part, l'échantillon est représentatif de l'émigration roumaine puisque « allant à rebours des idées reçues, les immigrés roumains sont même plus souvent diplômés du supérieur (37%) que les personnes nées en France » (Ichou & Goujon 2017).

2. Recueil des données et démarche méthodologique

L'enquête a été menée, en français, par entretiens compréhensifs (Kaufmann 1996), durant l'année 2019. En introduction, j'ai demandé à chaque personne de quelle ville ou région de la République de Moldavie ou de Roumanie elle venait. Ensuite les questions ont porté sur le

¹ Je précise bien *citoyen-ne-s* car, notamment pour les détenteurs de passeports moldaves, l'appartenance à la nationalité roumaine est souvent revendiquée (Cazacu & Trifon 2016).

nom² de la langue parlée à la maison en Roumanie ou en République de Moldavie lorsque la personne interviewée était enfant, puis sur les études qui avaient été faites, en quelle(s) disciplines, où, en quelle(s) langue(s), et enfin sur le nombre d'années écoulées depuis la période de migration en France ou en Belgique. Dans le corps de l'entretien, j'ai cherché à savoir pourquoi et comment ces personnes devenues parents étaient en train de transmettre ou avaient transmis leur propre langue et quelles avaient été les difficultés de transmission. Enfin j'ai voulu savoir quelles langues la personne interviewée souhaitait que son ou ses enfants connaissent, dans quel ordre de priorité et pourquoi.

Cette étude repose, d'une part, sur 18 entretiens avec des personnes citoyennes de Roumanie résidant à Paris et sa région (neuf d'entre elles), à Dijon (une personne) et à Bruxelles et sa région (les huit autres). Et, d'autre part, elle repose sur cinq entretiens avec des personnes citoyennes de la République de Moldavie résidant à Paris et sa région. C'est par la technique de l'échantillonnage dit « boule de neige »³ (Goodman 1961) qu'au total 23 personnes ont été interviewées. Ces entretiens ont été réalisés dans des lieux choisis par les personnes interviewées (lieux de travail, au domicile, dans un lieu public). L'entretien avec la personne résidant à Dijon s'est fait par appel vidéo.

Toutes les personnes interviewées sont titulaires d'un diplôme post-bac: cinq sont titulaires d'un doctorat, 17 d'un diplôme correspondant à bac + 4 ou 5 et une personne est titulaire d'un diplôme bac + 2.

Dans le souci de préservation de l'anonymat, les personnes interviewées, citoyennes roumaines, sont nommées Mro1 Mro2 ou Pro3, selon qu'ils/elles parlent comme mère (15) ou comme père (3). Le numéro les identifie. Il correspond à l'ordre de passage des entretiens. Les cinq personnes interviewées, citoyennes de la République de Moldavie sont nommées, selon le même principe, Pmo1 (2 pères) ou Mmo2 (3 mères). Chacune des personnes interviewées vit en couple, soit linguistiquement mixte, soit uniquement roumanophone. Dans le tableau ci-dessous, on indique le lieu de résidence (P = Paris, B = Bruxelles, D = Dijon) de chaque personne interviewée, la L1 de l'époux ou de l'épouse, le nombre d'enfants ainsi que l'âge des enfants :

² Selon la Constitution de la République de Roumanie (1991), « la langue officielle est la langue roumaine », alors que selon la Constitution de la République de Moldavie (1994), « la langue de l'État [...] est la langue moldave utilisant la graphie latine ». Sur cette différence de dénomination, voir Omer (2023).

³ Personnellement, j'ai eu la possibilité dans les années 1990 d'occuper le poste de lectrice (roum. *lector*) au département de français de l'Université de Bucarest, ce qui m'a permis d'avoir facilement accès, par la suite, à un réseau de citoyen-ne-s de la Roumanie et de la République de Moldavie.

Les personnes interviewées	L1 de l'époux/épouse	Langue du couple	Nombre d'enfants	Âge des enfants
Mro1 (P)	français	français	3	16 ; 14 ; 12
Mro2 (P)	français	français	1	3
Pro3 (P)	roumain	roumain	1	3
Mro4 (P)	français	français	2	16 ; 13
Mro5 (D)	roumain	roumain	1	26
Pro6 (P)	français	français	2	9 ; 6
Mro7 (P)	roumain	roumain	3	25 ; 22 ; 12
Mro8 (B)	française	français	2	12 ; 6
Mro9 (B)	français	français	3	9 (2x) ; 6
Mro10 (B)	roumain	roumain	1	7
Mro11 (B)	roumain	roumain	1	13
Pro12 (B)	roumain	roumain	2	7 ; 1
Mro13 (B)	roumain	roumain	3	17 ; 12 ; 8
Mro14 (B)	français	français	1	6
Mro15 (B)	serbe	anglais	2	4 ; 2
Mro16 (P)	français	français	2	9 ; 5
Mro17 (P)	roumain	roumain	1	16
Mro18 (P)	français	français	1	7
Pmo1 (P)	roumain	roumain	2	7 ; 5
Mmo2 (P)	français	français	2	6 ; 2
Mmo3 (P)	roumain	roumain	2	18 ; 12
Mmo4 (P)	roumain	roumain	3	19 ; 16 ; 3
Pmo5 (P)	roumain	roumain	2	9 ; 5

Tableau 1: Situation familiale des personnes interviewées (en 2019)

Sur les 23 parents interviewés, douze vivent en couple non mixtes (ro/ro) et parlent roumain à la maison. Les onze autres vivent en couple mixte et parlent français à la maison, sauf Mro15 qui parle anglais avec son mari serbe. Bien évidemment ces trois contextes linguistiques, très différents entre eux, ont chacun des répercussions sur les spécificités liées à la politique de transmission de la langue roumaine du ou des parents concernés (Unterreiner 2014). Mais ce n'est pas sur ces différences que portera ma contribution. La présentation qui suit se concentre sur le point commun à tous les parents interviewés, à savoir leur volonté première de transmettre la langue roumaine (leur L1) à leurs enfants. J'analyse comment cette volonté première se décline diversement selon la personnalité du parent, son degré de volonté personnelle, ses conceptions sur l'éducation au bi/plurilinguisme, sur les valeurs attribuées à la langue roumaine. J'essaie ensuite de comprendre si les contraintes générées par leurs convictions sont à l'origine d'éventuelles difficultés. Étant donné que, en général, la politique familiale de transmission d'une langue évolue au fur et à mesure que les enfants prennent de l'âge et avancent dans leur scolarisation, leur socialisation, et qu'ils exercent en retour une influence sur leur(s) parent(s), j'ai pris en compte à chaque fois la phase (voir ci-dessous) dans laquelle chaque parent interviewé se trouve au cours de ce processus de transmission.

Huit parents interviewés ont un seul enfant ; les quinze autres parents ont deux ou trois enfants. Dans ces derniers cas, j'ai cherché à orienter l'entretien surtout sur l'aîné-e de la fratrie parce que c'est avant tout sur le premier enfant que s'exercent les principes de la politique de transmission de la langue roumaine conçue originellement par le ou les parents

concerné-s. Avec les enfants suivants, il peut y avoir des changements pour diverses raisons (Unterreiner 2014 : 101-103).

Parmi les parents interviewés, quelque-uns ont des enfants âgés entre trois et quatre ans et sont donc au début de leur politique de transmission du roumain. Je nomme cette phase la *phase initiale*. D'autres parents, par contre, ont déjà une plus longue expérience de la transmission du roumain avec des enfants où l'aîné-e, âgé-e entre six et treize ans, suit l'école élémentaire ou déjà le collège. Je parle dans ce cas de la *phase de développement*. Quelques autres ayant des enfants âgés entre seize et 19 ans, c'est-à-dire en fin d'études secondaires, voire au tout début d'études supérieures, en sont arrivés à la fin de leur mission. Je nomme cette phase la *phase finale*. Enfin deux personnes sont, quant à elles, parvenues à la phase que j'ai nommée la *phase rétrospective*, car leurs enfants sont majeurs depuis longtemps (25 et 26 ans) et elles ne peuvent plus exercer sur eux une influence éducative et linguistique capitale.

Ce sont maintenant ces quatre différentes phases qui vont être présentées et analysées.

3. Résultats et analyses

3.1. Phase initiale : volonté de transmission du roumain et ambitions plurilingues

Trois parents interviewés se trouvent au début du processus de transmission de leur L1, à savoir Mro2, Pro3 et Mro15 (voir tableau). Tous les trois souhaitent que leur(s) enfant(s) acquièrent très petits des capacités plurilingues afin qu'ils puissent par la suite ne pas avoir de difficultés avec l'apprentissage des langues étrangères. Cependant les motivations, l'engagement et les pratiques ne sont pas les mêmes.

Mro2 vit en couple mixte, son mari est français, et ils ont une fille de trois ans. Mro2 souhaite lui transmettre le roumain avant tout parce qu'elle « pense que le bilinguisme c'est important pour son développement [...] pour qu'elle ait au moins, elle ait plus de phonèmes ». Secondairement, elle aimerait que sa fille puisse, à l'avenir, communiquer avec son grand-père vivant en Roumanie et qui ne parle pas français. Mais Mro2 ne fait pas usage exclusivement du roumain dans ses interactions avec sa fille, elle explique qu'elle passe sans arrêt du roumain au français. Par exemple, elle essaie de lui parler roumain quand elles sont seules, mais en présence du père, elle parle systématiquement en français car elle ne veut pas que son mari se sente exclu. Quand elle est avec la famille de France, elle veut montrer qu'elle est intégrée et, pour cette raison elle parle en français aussi. Mro2 est consciente qu'elle n'arrive pas à avoir une conduite méthodique et qu'elle alterne sans cesse les deux langues. Elle rajoute par ailleurs que dans la mesure où tout ce qui concerne les soins pour sa fille s'exprime, sur le plan linguistique, en français, elle ne connaît même pas les mots en roumain, dans ce domaine. Elle parle très peu roumain dans sa vie en France et le français a tendance à l'emporter sur le roumain (elle vit en France depuis l'an 2000). Tout en reconnaissant les nombreuses difficultés qui obstruent la transmission de sa L1, Mro2 continue d'affirmer son projet de faire acquérir à sa fille une compétence phonétique étendue. Toujours avec le même objectif, elle ajoute qu'elle a également pensé à « un truc bilingue en anglais », à l'arabe également. Cependant elle n'a encore rien prévu de concret pour faire acquérir ces deux langues à sa fille. Elle ne parle ni d'échec ni d'abandon de sa politique linguistique familiale, elle veut poursuivre dans l'espoir que ses difficultés n'aient pas d'impact négatif et que sa fille pourra parvenir à une bonne compétence dans la prononciation d'un grand nombre de phonèmes.

Pro3 vit en couple non-mixte : lui et sa femme veulent transmettre le roumain pour des raisons familiales et identitaires à leur fille de trois ans. Le couple parle systématiquement en roumain à la maison : « on essaie d'appliquer un principe simple [...] qui consiste à dire on identifie un adulte à une langue » (il se réfère explicitement au linguiste Claude Hagège). À la

crèche et dans les autres interactions sociales, la petite fille parle français. Pro3 note que sa fille a déjà tendance à s'adapter linguistiquement à la situation de communication ; elle passe d'une langue à l'autre selon la situation: « depuis quelques mois elle commence à bien changer les langues quand il faut ». À cette étape de la transmission de la langue familiale, les parents prévoient parallèlement un programme pour faire acquérir à leur fille deux autres langues supplémentaires. La sensibilisation à l'anglais a déjà commencé par la lecture de petites histoires et de chants et l'espagnol est envisagé pour un peu plus tard. Selon Pro3 « l'anglais c'est pour qu'elle développe surtout le goût pour des langues qui ne sont pas latines pour avoir la capacité de prononcer des sons qui sont pas comme dans les langues latines ». Plus tard, Pro3 envisage de « faire des cours de roumain à la maison » et d'emmener sa fille le dimanche à l'école de roumain proposée par l'ambassade à Paris, d'organiser aussi des cours ludiques d'anglais à la maison et de commencer l'espagnol car la mère parle aussi espagnol. Pro3 envisage l'éventualité que la petite fille ne souhaite pas poursuivre le roumain, Pro3 explique qu'ils n'insisteront pas et qu'ils continueront à lui parler en roumain. Dans ce cas, il affirme qu'ils n'exigeront pas qu'elle réponde en roumain. Selon Pro3, la transmission de la langue familiale s'effectue sans problème et le programme pour l'acquisition d'une compétence plurilingue est mis en place sans que des difficultés particulières ne se révèlent à ce stade.

Mro15 vit en couple mixte, son mari est serbe. Les époux se parlent en anglais, mais avec leur fils de quatre ans, qui est en première année d'école maternelle, la mère parle systématiquement en roumain et le père systématiquement en serbe. Mro15 justifie son choix linguistique par le fait que le roumain (sa L1) est la langue dans laquelle elle a les meilleures compétences. Elle précise que ce n'est pas une décision qu'elle a prise, cela est venu naturellement. Dans une autre langue, elle ferait des fautes et « ce n'est pas correct ». L'acquisition simultanée du roumain, du serbe et du français est, selon elle, un avantage pour son fils : « c'est très important de connaître trois langues comme langues maternelles c'est un avantage je pense pour son futur professionnel ». Pour son fils, Mro15 classe le français comme L1 au même titre que le roumain et le serbe et elle souhaite que ce statut soit maintenu pour ces trois langues aussi longtemps que possible. Elle ne sait pas encore comment résoudre l'acquisition de la lecture et de l'écriture en roumain, elle espère trouver une solution lorsque son fils en sera arrivé à cette étape pour le français, à l'école. Elle ne s'inquiète pas du tout pour l'anglais que son fils entend depuis qu'il est né. Elle a la conviction qu'il l'apprendra très vite dès qu'il démarrera cet apprentissage à l'école. Mro15 a pour ambition de transmettre le roumain dans un cadre multilingue exigeant et d'envergure. Elle n'exprime aucune crainte ni n'entrevoit de grosses difficultés.

Dans cette première phase de la transmission, on remarque que les trois parents interviewés sont à la fois motivés pour transmettre la langue roumaine et pour que leurs enfants soient en capacité de connaître plusieurs langues. En dehors du français et du roumain, l'anglais est déjà toujours présent dans leurs préoccupations ; soit il est envisagé (Mro2), soit c'est la langue dans laquelle communiquent les parents (Mro15), soit il est introduit sous une forme ludique par des chansons et des histoires (Pro3). Seule Mro2 se plaint de difficultés pour son manque de cohérence dans la transmission du roumain. On peut noter que c'est aussi la seule des trois parents interviewés, pour cette phase initiale, à ne pas s'appuyer sur des convictions intransigeantes en matière de choix de langues. Par exemple, Pro3 veut absolument transmettre le roumain car c'est sa langue et sa culture d'origine, Mro15 transmet le roumain parce que c'est la langue qu'elle maîtrise le mieux. Par contre, Mro2 souhaite que sa fille, à l'âge qu'elle a, acquière avant tout des compétences sur le plan phonétique mais les langues qui doivent servir de support sont en quelque sorte secondaires. Il semble que ce seul objectif

phonétique ne soit pas suffisamment convaincant pour que Mro2 mène une politique linguistique rigoureuse de transmission de sa L1.

3.2. Phase de développement : objectifs hétérogènes et difficultés pour la transmission

Douze parents interviewés se trouvent, en ce qui concerne la transmission de la langue roumaine, dans la phase que j'ai appelée la *phase de développement*: neuf sont originaires de Roumanie, à savoir Pro6, Mro8, Mro9, Mro10, Mro11, Pro12, Mro14, Mro16 et Mro18, et trois de la République de Moldavie: Pmo1, Mmo2 et Pmo5 (voir tableau). Leurs enfants, à l'école élémentaire ou au début du collège, apprennent peu à peu à maîtriser la langue française en lecture comme en écriture et à progresser dans leurs compétences orales. C'est aussi à cette période qu'ils tissent des liens avec leurs „copains et leurs copines“, presque toujours en français.

Pour des raisons de longueur, je ne vais pas décrire chaque cas comme en 3.1, mais je vais plutôt présenter quelques cas comparables en ce qui concerne l'âge de l'enfant en position d'aîné-e dans la fratrie. Par exemple, quatre parents interviewés ont des enfants dont l'aîné-e à neuf ans. Là encore, comme dans les exemples précédents, les motivations, l'engagement et les pratiques sont variés.

Pro6 vit en couple mixte et c'est sa femme qui a insisté pour qu'il transmette la langue roumaine afin que leurs enfants connaissent leurs origines et parce que c'est important pour leur développement. Cependant, ce père confesse que c'est un demi échec car il n'a pas fait le nécessaire, « par paresse ». Parallèlement, quand il formule des vœux concernant les langues pour l'avenir de ses enfants, il place l'anglais en tout premier, car ce serait selon lui « un handicap », « un vrai minus » que de ne pas maîtriser l'anglais. Il ne classe pas le français car « pour eux, c'est une langue maternelle, ils le maîtrisent parfaitement ». Pour la deuxième langue étrangère, après l'anglais, il propose soit le roumain soit l'italien que son fils a commencé à apprendre à l'école élémentaire. On comprend ainsi qu'il n'attribue pas une place spéciale à la langue roumaine.

Mro9, elle aussi en couple mixte, parle français à la maison avec son mari, qui cependant connaît le roumain car il a travaillé pendant six ans en Roumanie. Elle a le sentiment d'avoir beaucoup fait au début, quand les jumeaux étaient petits, pour leur transmettre le roumain, mais, selon elle, elle aurait dû faire plus depuis qu'ils sont à l'école. « Je suis un peu triste qu'ils n'ont pas de meilleures connaissances mais je me rends compte qu'il faut plus d'exposition au roumain » dit-elle. Elle est déçue par les compétences qu'elle juge limitées de ses enfants en roumain. Dans ses vœux, elle classe le roumain comme deuxième langue que ses enfants doivent connaître, devant l'anglais qu'ils ont commencé à apprendre à l'école européenne. Transmettre le roumain est pour elle un devoir: si elle ne le fait pas, elle a le sentiment de les priver de quelque chose.

Mro16 vit en couple mixte également. Elle parle depuis le début et encore maintenant systématiquement et seulement en roumain à son fils qui lui répond pareillement toujours en roumain. Il a même des difficultés à lui parler en français quand des Français font partie de l'interaction. Elle déclare qu'elle n'a pas de problème avec la transmission de la langue roumaine et qu'elle ne peut pas imaginer parler une autre langue que le roumain à ses enfants. J'ajoute qu'après l'entretien, Mro16 m'a incidemment expliqué qu'elle avait enseigné le roumain à l'ambassade de Roumanie à Paris, le dimanche, durant dix ans environ, même si elle n'avait pas de formation spécifique dans ce domaine. C'est donc le seul parent dans l'ensemble de cet échantillon qui a exercé une fonction de professeur de roumain. Elle ne veut

pas proposer de classement pour les langues qu'elle souhaiterait que ses enfants connaissent : « après je sais pas, j'ai jamais pensé à ça, ils vont apprendre ce qu'ils veulent ».

Enfin Pmo5 vit en couple linguistiquement non mixte. Parents et enfants ne parlent que roumain à la maison, « c'est une règle à laquelle on ne déroge pas » dit-il. Quand les enfants reviennent de l'école, s'ils ont des problèmes pour raconter ce qu'ils ont fait, parce qu'ils ne connaissent pas l'équivalent en roumain, le parent leur demande de dire d'abord en français, puis il leur explique et donne l'équivalent roumain. Pmo5 et sa femme font tout un travail en amont pour que les enfants acquièrent une compétence avancée en roumain: « nos enfants ont un vocabulaire extrêmement développé en roumain euh on leur lit régulièrement des livres, ils ont des livres en roumain à la maison et ils regardent des films en roumain des dessins animés en roumain [...] ils ont moins cette pression parce que je pense qu'ils savent très très bien exprimer leurs pensées quelles qu'elles soient en roumain [...] ».

Pmo5 souhaite que ses enfants soient parfaitement bilingues français/roumain et il classe ces deux langues en premier *ex-aequo*. Ensuite il propose l'anglais, car cela devient une obligation, déclare-t-il. Ils ont commencé à l'apprendre et comme ils ont de la famille aux Etats-Unis, Pmo5 ne s'inquiète pas trop à ce sujet.

Ces quatre parents qui ont chacun un ou une enfant aîné-e de neuf ans et qui souhaitent transmettre leur propre L1 à leurs enfants n'ont pas le même degré de satisfaction car ils n'ont pas les mêmes pratiques. Il apparaît qu'ils n'ont pas les mêmes convictions. Mro16 et Pmo5 ont suivi dès la naissance de l'enfant une politique de transmission de la langue roumaine très stricte : ne parler à l'enfant qu'en roumain et ne pas accepter le français dans les interactions où **seul-s** le ou les parents roumanophones sont présents. Cela exige une grande discipline de tous les instants ainsi qu'une volonté sans défaut associées à des pratiques appropriées pour une bonne transmission. Ayant beaucoup d'expérience de l'enseignement du roumain ainsi qu'une certaine expérience de l'enseignement du français langue seconde (FLS) au collège, Mro16 a la volonté et les outils nécessaires pour la transmission de la langue roumaine. Pmo5 est un citoyen roumanophone de la République de Moldavie, qui anime très régulièrement un blog d'informations et de réflexions en roumain sur son pays d'origine. Dans ce contexte, il tient à ce que ses enfants acquièrent la langue roumaine à un très haut niveau. Par contre, Pro6 souhaite avant tout l'acquisition de l'anglais pour ses enfants ; le roumain est secondaire. Mro9, en acceptant que ses enfants lui répondent le plus souvent en français, se rend compte que ses jumeaux ont acquis surtout une connaissance passive de la langue roumaine. Pro6 et Mro9 expriment un sentiment d'échec personnel, alors que Mro16 et Pmo5 expriment, à l'inverse, le sentiment d'une réussite de leur politique linguistique familiale plurilingue.

Ces quatre cas sont représentatifs du groupe entier des personnes interviewées qui se trouvent dans la *phase de développement* pour la transmission du roumain. D'un côté, certains parents, conscients de relâcher l'attention en permettant les interactions en français, regrettent que les enfants perdent des possibilités d'acquisition de la langue roumaine puisque ni l'école ni l'environnement ne peuvent compenser ces pertes : c'est le cas de Mro14. D'autres parents se reprochent de ne pas avoir fait assez pour la transmission en ce qui concerne la lecture et l'écriture : c'est le cas de Mro8 et Mro11. Plus nuancé-e-s, Pmo1 et Mmo2 oscillent entre la satisfaction d'avoir réussi à transmettre le roumain et une certaine déception concernant le niveau des compétences acquises par les enfants. Par contre, Pro12, quant à lui, est satisfait, car il juge que sa fille de sept ans parle roumain sans difficulté. Il précise que, lorsqu'elle fait des erreurs, lui et son épouse la corrigent. À la maison, selon ses déclarations, sa fille parle environ 80% du temps en roumain, 15% du temps en français et 5% en anglais. Elle sait également, à son niveau, lire et écrire dans les trois langues. Pro12 considère que, par conséquent, la transmission de la langue roumaine est satisfaisante et le programme plurilingue envisagé est en bonne voie de réalisation. Dans la même configuration que Pro12,

Mro10, qui vit en couple linguistiquement non mixte et qui a un enfant de sept ans, mène une politique linguistique familiale similaire avec le même degré de satisfaction pour des résultats semblables. Enfin, il faut signaler le cas de Mro18, qui s'est engagée, à dessein, à transmettre le roumain à son fils comme une langue étrangère, afin qu'il ne soit pas perturbé par le sentiment d'avoir une « double identité ». Elle donne comme exemples certains jeunes dans les communautés arabes qui, du fait d'une double langue et culture, « ne savent plus ce qu'ils sont ». Pour elle, son fils « vit en France il est, il est, voilà, Français, maman d'origine roumaine et [elle lui apprend] le roumain pour une transmission mais c'est quelque chose d'accessoire ».

Pour résumer, beaucoup de parents durant cette *phase de développement* éprouvent, selon leurs déclarations, des difficultés à transmettre leur L1, à l'exception de quelques-uns qui assurent ne pas rencontrer de difficultés particulières (Pro12, Mro10, Mro16, Mro18, Pmo5 voir *supra*). Il faut remarquer que, parmi ce petit groupe de parents, Mro10 et Mro16 refusent de classer le roumain dans la liste des langues que leurs enfants doivent connaître. Elles font une différence entre les langues de l'école qu'elles classent selon des niveaux de compétences à acquérir et le roumain, langue de la famille, qui n'a pas à entrer dans un classement semblable. Cette conception de la transmission diminue les difficultés en allégeant les contraintes générées par l'exigence d'un niveau de compétences à atteindre. Enfin Mro18 qui transmet sa L1 comme une langue étrangère évite la contrainte de l'interaction continue en roumain.

Les autres parents (Pro6, Mro8, Mro9, Mro11, Mro14, Pmo1, Mmo2 voir *supra*) éprouvent, la plupart du temps, un sentiment d'insatisfaction car ils jugent que le travail de transmission qu'ils fournissent et qui leur demande très souvent beaucoup d'efforts n'aboutit pas aux résultats escomptés : leur-s enfant-s n'acquièrent pas la compétence espérée en roumain. Ces parents se sentent responsables voire coupables de ne pas avoir respecté les contraintes qui auraient permis de meilleurs résultats pour l'acquisition du roumain par leur-s enfant-s. Ainsi Mro8, très représentative de ce groupe, déclare : « je me dis que j'ai pas très bien géré parce que... oui enfin j'aurais dû... j'aurais dû faire davantage, passer de plus longues vacances en Roumanie... mais non euh... ou faire des cours avec elle [sa fille], moi-même ». Au final, la transmission de la langue familiale roumaine ne repose que sur les parents et elle est en concurrence avec le français, la langue de l'école, des camarades et de l'environnement. C'est pourquoi la transmission du roumain dans ce contexte socio-culturel génère fréquemment un sentiment d'échec partiel pour nombre de parents qui sont parvenus dans la *phase de développement*.

3.3. La phase finale : des objectifs plus modestes mais plus précis

Six parents interviewés sont parvenus à la *phase finale* dans le processus de transmission de la langue roumaine, à savoir Mro1, Mro4, Mro13 et Mro17 de Roumanie et Mmo3 et Mmo4 de la République de Moldavie (voir tableau). Leurs enfants sont à la fin de leurs études secondaires ou au tout début de leurs études supérieures. Ils deviennent peu à peu adultes, et participent désormais en très grande partie eux-mêmes aux choix éducatifs qui restent à faire. La transmission de la langue roumaine par le ou les parents est en train de se terminer.

Là encore, plutôt qu'exposer minutieusement chaque cas, je choisis de présenter les cas de deux mères interviewées (Mro1 et Mro4) qui ont chacune un enfant aîné âgé de seize ans. Leurs situations semblent similaires, mais le résultat est différent en ce qui concerne les conceptions sur la nécessité et les modalités d'acquisition de la langue roumaine par leurs enfants.

Mro1 vit en couple mixte et elle considère qu'il lui eût été impossible de ne pas transmettre le roumain à ses enfants parce que, dit-elle, « je ne me voyais pas mentir à mes enfants ni à moi-

même en parlant une langue autre que celle que je connais quoi ». Elle ajoute ensuite « que ça aurait été euh fatal pour la communication avec les grands parents ». La transmission du roumain est, à son avis, « obligatoire ». Mro1 a pris, immédiatement après la naissance de son premier enfant, une nounou roumaine. Ensuite elle a contribué à mettre en place le projet d'un cours de deux heures, le dimanche, à l'ambassade. Elle y a emmené sa première fille Oana⁴ dès l'âge de trois ans. À seize ans, Oana continue d'aller à l'école de l'ambassade. Elle se trouve être la plus âgée des élèves, car les autres abandonnent avant. À la maison, devant le père qui comprend le roumain sans le parler, la mère et la fille continuent de parler roumain, si le sujet ne le concerne pas. Mro1 admet toutefois qu'à présent, elle parle aussi en français avec Oana : « Ca dépend de l'humeur », dit-elle. Mro1 précise que le dispositif mis en place pour Oana, l'aînée, a été conservé pour les deux autres filles cadettes et que, de ce fait, ça a été en quelque sorte plus facile de transmettre la langue roumaine aux deux dernières⁵. En ce qui concerne la connaissance des langues pour ses trois filles, Mro1 insiste sur le fait que la transmission du roumain vient en premier dans l'ordre de ses priorités personnelles : « ben pour moi c'est clair que le prioritaire c'est le roumain [...] donc c'est là que je mets le paquet moi ». Grâce aux cours de l'ambassade, ses trois filles ont acquis une compétence de lecture et d'écriture en roumain. Toutefois, Mro1 parvient difficilement à leur faire lire de la littérature roumaine. Elles préfèrent lire la littérature de jeunesse en français, ce qui est une cause d'insatisfaction pour Mro1. Selon elle, ses filles n'élargissent pas suffisamment leur vocabulaire et ont une compétence moyenne à l'écrit. Mro1 éprouve un sentiment d'échec partiel malgré la rigueur de sa politique de transmission de la langue roumaine et les bons résultats qu'elle a obtenus dans ce contexte migratoire.

Mro4 vit aussi en couple mixte, mais le mari ne comprend pas le roumain. Elle s'est efforcée au début de toujours parler en roumain à Matei, car elle avait compris par ses lectures sur le bilinguisme qu'il ne faut pas que l'enfant sente qu'il peut s'adresser à son parent en français. Au commencement, elle était conséquente, elle a emmené Matei à l'ambassade de Roumanie, à Paris, pour les cours du dimanche, mais Matei dès l'âge de huit ans a refusé de continuer à y aller. Mro4 explique que Matei considère qu'il est bilingue et qu'il n'a plus besoin de cours de roumain ou de faire des efforts pour acquérir un meilleur niveau en roumain. De ce fait, il ne parle plus qu'en français à sa mère. Il continue d'aller en Roumanie où il parle roumain avec ses grands parents. De plus, il demande régulièrement à sa mère qu'elle fasse les démarches pour qu'il puisse acquérir la nationalité roumaine. Mro4 pense que Matei a acquis « les bases pour qu'il puisse parler le roumain si jamais il en a besoin plus tard ». Elle explique que la transmission de la langue roumaine « requiert de la volonté » et qu'on est vite tenté d'abandonner et de passer à une seule langue pour tous les membres de la famille. En outre, elle a très tôt senti que parler roumain avec Matei était « un moyen [de les] exclure tous les deux d'une communauté dans laquelle [ils étaient] pour une demi-heure, une heure, deux heures à parler ». Mro4 n'est pas du tout déçue du résultat même si ses enfants ne « savent pas trop écrire ni lire » en roumain. Pour elle, « ils ont les bases » : « s'ils le veulent ils peuvent aller plus loin ». La langue qu'il faut surtout acquérir, c'est l'anglais : « il faut parler anglais quoi (rire) je vois bien qu'il faut parler anglais, le roumain personne ne me demande de parler roumain dans le monde professionnel ».

Le roumain n'a pas du tout la même importance dans l'éducation des enfants de ces deux mères. Mro1 souhaiterait que ses filles aient des compétences dans la langue roumaine qui soient pratiquement similaires à celles des jeunes adolescentes roumaines qui vivent et

⁴ Les prénoms des enfants ont été changés.

⁵ Cette remarque qui semble aller de soi est au contraire étonnante, car les autres parents de l'échantillon qui ont plusieurs enfants expliquent le plus souvent que leurs efforts pour la transmission de la langue roumaine ont été moindres pour les enfants cadets.

fréquentent les *bons* lycées en Roumanie. Elle a choisi une politique de transmission du roumain rigoureuse et exigeante [« on va à l'ambassade comme à l'église, on se pose pas de questions »]. Pour cette raison, elle éprouve un sentiment de déception car les conditions d'acquisition du roumain en France sont trop éloignées des conditions en Roumanie. Cependant elle est parvenue quand même à ce que sa fille aînée ait acquis une certaine connaissance de la littérature roumaine et soit en mesure de produire des textes argumentés.

Mro4 a adopté une stratégie plus souple, car elle ne considère pas le roumain comme une langue qu'il faut absolument acquérir. D'ailleurs elle refuse de classer le roumain avec le français et l'anglais, les deux autres langues que son fils doit, selon elle, maîtriser. Le roumain « c'est pour le plaisir », dit elle. Elle s'est efforcée de transmettre le roumain de la manière qui lui semblait adaptée au contexte français et en tenant compte des réactions de son fils. On peut penser que son fils a stoppé les cours à l'ambassade de Roumanie dans la mesure où il comprenait, selon les déclarations de sa mère, qu'il fallait que cela reste un plaisir pour lui. De ce fait, la transmission a été plus courte, et le niveau atteint beaucoup plus modeste.

Parmi les six parents roumanophones qui sont dans la *phase finale* de la transmission de leur L1, Mro1 et Mro4 se situent chacune à une extrémité d'une échelle qui évaluerait l'intensité des motivations associées au degré de volonté pour transmettre la langue roumaine. Entre ces deux exemples extrêmes, se placent les quatre autres parents interviewés qui sont dans la même phase finale. Par exemple, Mro13 accorde de l'importance à la transmission du roumain, mais, comme Mro4, elle ne classe pas cette langue avec celles qui font l'objet d'une scolarisation. Selon elle, c'est la langue « qu'ils gardent en famille », et elle est à part. Dans un ordre d'idée un peu similaire, Mro17 explique: « je ne veux pas lui [à sa fille] mettre l'idée eh ben on est Roumains jusqu'au bout on parle roumain, non on est un peu (rire), on est Franco-roumains [...] ». Par contre, Mmo3 et Mmo4 utilisent la langue roumaine (L1) non seulement en famille mais aussi dans un cadre social plus large, parce qu'elles occupent des fonctions dans l'organisation des services religieux⁶ de l'église orthodoxe autour de laquelle une grande partie de la communauté moldave est organisée (Dumas 2010). Mmo3 raconte: « en fait, nous, on a élevé nos enfants dans la communauté qu'on a trouvée quand on s'est retrouvé ici ». Pour elles deux, la langue roumaine n'est pas une langue accessoire, c'est une langue nécessaire qu'il faut naturellement transmettre aux enfants afin qu'ils l'utilisent à l'oral, en compréhension comme en production, avec les membres de la communauté et à l'écrit, du moins dans le domaine liturgique.

Durant cette dernière phase, les parents bénéficient de leur longue expérience de la transmission du roumain. Dans les premiers temps, ils avaient commencé la transmission de leur langue familiale à partir d'objectifs, souvent, *a priori* très réfléchis, mais très généraux, puisqu'ils n'avaient encore que très peu de pratique. Depuis ils sont expérimentés : les difficultés s'aplanissent, les contraintes sont moins fortes, mais il ne leur reste que peu de temps pour poursuivre la transmission. Parallèlement, les enfants qui deviennent adultes décident de plus en plus par et pour eux-mêmes et il est assez rare qu'ils soient enthousiasmés par la perspective d'efforts supplémentaires pour acquérir de meilleures compétences en roumain. En ce qui concerne les parents de ce groupe, seule Mro1 éprouve encore des difficultés. Elle cherche toujours à ce que ses filles s'engagent dans l'acquisition de compétences de haut niveau en lecture et écriture mais elle ne peut ni ne veut les y contraindre. Les autres mères interviewées se déclarent plutôt satisfaites des résultats de leur transmission parce qu'elles ont des ambitions plus modérées que celle de Mro1 concernant le degré d'acquisition du roumain par leur-s enfant-s.

⁶ Ce qui comprend, entre autres, l'organisation des repas après le service religieux, et l'organisation de spectacles avec les enfants.

3.4. La phase rétrospective : oubli des difficultés de la transmission

Deux mères, chacune en couple linguistiquement non mixte, se trouvent, en ce qui concerne la transmission du roumain, dans la phase rétrospective. La fille unique de Mro5 et le fils aîné de Mro7 ont sensiblement le même âge (25 et 26 ans). Alexandra, la fille de Mro5, est doctorante en linguistique et Darie, le fils aîné de Mro7, a terminé des études d'ingénieur. Tous les deux vivent hors du foyer familial. Il est donc bien clair que Mro5 et Mro7 ont terminé depuis longtemps leur tâche de transmetteuses de la langue roumaine. Quels souvenirs en ont-elles gardés, quelles appréciations portent-elles sur les compétences de leur enfant pour ce qui concerne la langue roumaine?

Curieusement, et bien que le sujet les intéresse vraiment, elles semblent chacune avoir oublié les difficultés ou du moins les spécificités de la transmission. Mro5 insiste en disant qu'elle n'a eu aucune difficulté, que c'était naturel de transmettre la langue, que c'était un droit pour sa fille car l'acquisition de la langue roumaine lui donnait un atout en lui faisant connaître facilement une langue en plus. Mro7 est encore plus concise dans ses explications. Elle insiste avant tout sur le fait que Darie, à présent, ne veut parler que roumain avec ses parents et qu'il refuse de parler français avec eux. Elle semble avoir perdu le souvenir de la politique linguistique familiale mise en place, pour l'acquisition du français, du roumain et certainement de l'anglais qu'elle classe, à la fin de l'entretien, en troisième position derrière le français puis le roumain. À un moment, elle affirme que Darie « lit en roumain, ça lui pose pas de problèmes », mais quelques secondes plus tard, pour répondre à une demande de ma part, elle précise « je sais pas s'il lit en roumain, je crois pas... je crois pas ». Très vraisemblablement, elle a indiqué, dans un premier temps, que Darie est capable de comprendre certains textes en roumain, mais dans un deuxième temps, elle signale sa propre ignorance quant à la réalité des pratiques de lecture de son fils. Dans cette phase-là, il semblerait que les souvenirs des difficultés rencontrées se sont effacés et qu'il ne reste plus que des impressions générales à tendance positive, ce qui bien évidemment se comprend, puisqu'il n'y a pas eu de traumatismes.

4. Conclusion

Au final, on constate que la transmission de la langue roumaine crée des difficultés particulières à ces parents provenant de la Roumanie et de la République de Moldavie qui vivent en France ou en Belgique durant les trois phases actives.

Tout d'abord les couples récemment devenus parents se préoccupent de savoir comment ils vont faire pour la transmission. Pour cela, bien souvent ils lisent des textes au sujet du bilinguisme, et discutent avec d'autres parents qui se trouvent dans la même situation. Lorsqu'ils s'engagent dans une certaine conduite de transmission, ils savent qu'ils doivent ensuite s'y tenir. Or ce n'est pas toujours facile, car l'environnement est en quelque sorte hostile, la langue roumaine ne sort pratiquement pas du domaine familial, qui est un domaine restreint et où les interactions langagières sont répétitives et réduites en ce qui concerne l'acquisition de connaissances langagières (le lever, les repas, la toilette, le coucher, *etc.*). Pour les enfants, la crèche, puis l'école sont des lieux où ils acquièrent et/ou complètent et élargissent notablement leurs connaissances langagières orales en français ; tout au long de leur scolarisation ils acquièrent et développent leurs compétences écrites et ils nouent des relations amicales importantes pour leur vie sociale. La langue française c'est donc la langue qui compte car c'est celle qui est utilisée partout et c'est celle où ils vont acquérir les compétences langagières les plus développées. De plus, dans la mesure où la langue roumaine n'est pratiquement jamais enseignée comme langue étrangère dans les écoles, son statut se trouve de fait minoré. Par conséquent, la plupart du temps, les enfants n'éprouvent presque aucun intérêt pour les écrits en langue roumaine, alors qu'ils s'intéressent aux écrits en langue

française ou anglaise. Pour toutes ces raisons, certains parents ont le sentiment d'avoir en partie échoué dans leur entreprise de transmission de leur L1. Ils pensent ne pas avoir fait suffisamment le nécessaire pour assurer une transmission optimale. D'autres, par contre, réduisent leurs ambitions et ne mettent plus sur le même plan l'acquisition du français et de l'anglais avec l'acquisition du roumain qu'ils rétrogradent au rang de langue familiale qu'il importe avant tout de connaître oralement dans le champ des interactions de la vie quotidienne.

En résumé, pour cette catégorie de parents, choisir de s'engager dans une politique de transmission de leur L1, la langue roumaine, crée des contraintes très fortes, difficiles à mettre en pratique en partie à cause du statut minoré de cette langue. Enfin, quels que soient les objectifs à atteindre et les moyens mis en œuvre pour la transmission, cette politique a tendance à systématiquement générer des déceptions puisque les enfants ne peuvent en aucun cas atteindre les mêmes compétences que celles de leurs parents. Ayant tous été très longuement scolarisés dans la langue roumaine, les parents sont très compétents aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, en compréhension comme en production, et le niveau moindre de leurs enfants est, à certaines périodes durant les deux dernières phases actives, une cause de désappointement. Néanmoins, on peut imaginer que, par la suite et avec le recul, ce type de déconvenue s'oublie au profit d'autres préoccupations liées à l'itinéraire socio-professionnel des enfants qui deviennent adultes.

À l'inverse, aucun parent de cet échantillon ne se plaint de difficultés graves pour l'acquisition du français par leurs enfants. Il semble au contraire que ce soit la chose la moins compliquée. Il est particulièrement intéressant de noter que pour leurs enfants, l'acquisition de la langue de l'environnement et donc de la langue de scolarisation, le français, n'est pas du tout mise en difficulté par le fait qu'une autre langue, le roumain, ait été la L1 complètement ou en partie dans l'environnement familial. C'est plutôt l'inverse qui se produit: les parents constatent combien **leurs** enfants acquièrent rapidement, dans un premier temps, les deux langues (le français parallèlement au roumain dans les couples mixtes ou le roumain puis le français dans les couples non mixtes, sans oublier le cas plus complexe de Mro15), voire plus, très souvent avec l'anglais, par exemple. Ils constatent en outre que, pour des raisons objectives – le français étant la langue de l'environnement, de la scolarisation, des interactions avec les autres enfants –, leurs enfants acquièrent très vite un très bon niveau en français. C'est dans cette langue que les enfants doivent améliorer leurs compétences orales et écrites et cela ne pose pas problème, selon les déclarations des parents de cet échantillon.

Ces constats contredisent des assertions qui, il y a encore peu de temps, dans l'Éducation nationale, en France, prétendaient que pour acquérir le français il fallait ne connaître et pratiquer que le français (Cerquiglini 2006). Il semble, bien au contraire, que l'acquisition bi/plurilingue dès le plus jeune âge soit un atout pour la maîtrise des langues en général. Et cela plaide en faveur de ce qu'on appelle „l'éveil aux langues“ (Hawkins 1985, Candelier 2003) dans les classes maternelles et élémentaires, afin que les petits Français unilingues puissent être mis en contact avec d'autres langues et que les petits allophones nouvellement arrivés, de parents peu scolarisés, puissent prendre conscience qu'ils sont bilingues au lieu de croire que leurs compétences en français sont insuffisantes, ce qui les insécurise et les minorise.

Bibliographie

Adami, Hervé & Leclercq, Véronique (éd.) 2017. *Les migrants face aux langues des pays d'accueil. Acquisition en milieu naturel et formation*. Lille: Presses universitaires du Septentrion.

- Candelier, Michel (éd.) (2003). *L'éveil aux langues à l'école primaire. Eulang: bilan d'une innovation européenne*. Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.
- Cazacu, Matei & Trifon, Nicolas (2016 n^{elle} éd.). *Un État en quête de nation. La République de Moldavie*. Paris: éditions Non Lieu.
- Cerquiglini, Bernard (2006). « Du monolinguisme français, et de la diversité ». *The French Review* Vol. 79, N°5: 976-983.
- Dumas, Felicia (2010). *Plurilinguisme et éducation en français: réflexions théoriques et analyses de cas*. Iasi: Éditions Junimea.
- Goodman, Leo A. (1961). „Snowball sampling“. *Annals of Mathematical Statistics* 32: 148–170.
- Hawkins, Eric (1985). „Awareness of Language, réflexion sur les langues“. *Les Langues Modernes* 6: 9-23.
- Ichou, Mathieu, Goujon, Anne & l'équipe de l'enquête DIPAS (2017). « Le niveau d'instruction des immigrés: varié et souvent plus élevé que dans les pays d'origine », *Population & Sociétés*, n°541, 1-4. En ligne: [https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/26275/541.population.societes.2017.fevrier.fr.pdf]. (consulté en janvier 2022).
- Kaufmann, Jean-Claude (1996). *L'entretien compréhensif*. Paris: Nathan.
- Matthey, Marinette (2017). „La famille comme lieu de transmission des langues minoritaires ou minorisées. Éléments pour un cadrage politico-théorique“. *Insanyat* 77-78: 27-40. En ligne: [<https://journals.openedition.org/insaniyat/17827>]. (consulté en janvier 2022).
- Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Eduscol (03 juillet 2019). *Ressources pour l'accueil et la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés*. Mise en ligne: [<https://eduscol.education.fr/cid59114/ressources-pour-les-eana.html>] (consulté en janvier 2022).
- Omer, Danielle (2023). « Vouloir transmettre la langue familiale moldave/roumaine en contexte migratoire francophone. Au nom de quelles valeurs? ». In: *Appartenances, marchés et mobilités. Penser la valeur des langues*, Luc Léger, Mireille McLaughlin & Émilie Urbain (coords.). Paris: L'Harmattan.
- Unterreiner, Anne (2014). „La transmission de la langue du parent migrant au sein des familles mixtes: une réalité complexe perçue à travers le discours de leurs enfants“. *Langage et société* 147: 97-109. En ligne: [<https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2014-1-page-97.htm?contenu=article>]. (consulté en janvier 2022).